

des partenaires...

...dans les écoles.

Comment va l'Union des DDEN en Lot-et-Garonne ?

Une Assemblée Générale est toujours un moment important pour une association et celle du 15 mars a, semble-t-il, rempli cette mission...

« Nous n'étions pas très nombreux, et pourtant il y avait de l'âme dans cette journée : excellence des interventions du matin et de l'après-midi. Complémentaires. Livrées avec la passion des gens qui savent et qui font. Parlées à la hauteur de ceux qui les écoutent.

Je suis venue par sincérité de l'engagement, j'ai été touchée. C'est formidable, j'ai encore appris des choses ! Et entre nous, j'étais fière de l'équipe enseignante de "mon" RPI, présente sur les rangs du matin, j'avais fortement présenté cette journée en conseil d'école. »
(Nadine)

Quand Jean Paul DELAHAYE parle de « ***l'École [qui] n'est pas faite pour les pauvres*** » en partant de son expérience personnelle d'« ***Exception consolante*** », on est au cœur du problème qui gangrène notre système éducatif, celui des inégalités sociales et scolaires qui ne cessent de se creuser.

À l'aide de graphiques très précis et d'un exposé tout aussi clair, Jean Paul DELAHAYE a, à la fois, bien posé le problème et proposé des pistes constructives.

QUAND L'UNION DES DDEN 47 INVITE...

...Eric DEBARBIEUX, Philippe MEIRIEU, François DUBET, Jean Paul DELAHAYE, pour proposer aux partenaires du conseil d'école un moment de réflexion sur des sujets marqueurs de notre système éducatif...

...ELLE ASSURE PLEINEMENT SON RÔLE.

Celui de faciliter la mission des délégués départementaux nommés par le Préfet et le DASEN. Une mission clairement définie par le Code de l'Éducation. Une présence due à toutes les écoles.

MAIS À LA RENTRÉE 2025 NOUS NE SERONS QUE 63 DÉLÉGUÉS DANS LE DÉPARTEMENT. UN NOMBRE TOUT À FAIT INSUFFISANT POUR REMPLIR CETTE OBLIGATION.

Alors qui pour faire respecter cette loi ? Tous les moyens sont-ils mis en place pour y parvenir ?

Comme le « colibri », l'Union 47 prend sa part et depuis beaucoup d'années. Mais devant l'urgence de la situation, elle a besoin d'alliés parmi ses partenaires :

CHACUN À VOTRE NIVEAU, AIDEZ-NOUS !

N° 29 - AVRIL 2025

Les DDEN et la laïcité

1 - « **Les 7 lettres de la laïcité** » : un moment en groupe avec les enfants pour imaginer un message « laïque ».

* à **AIGUILLON Marcel Pagnol**, mercredi 26 mars, six DDEN sont intervenus dans deux classes de CM2. Une heure et demie après, six messages étaient nés, construits par les élèves, après le tirage au sort des 7 mots.

* à **TOURNON D'AGENAIS**, vendredi 11 avril, six DDEN vont intervenir dans deux classes de CM.....

2 – **Deux expositions sur la laïcité** : un bon moyen de parler du sujet, en amont ou en aval des « 7 lettres »....

Pensez à les proposer dans les prochains conseils d'école !

L'enquête de notre Fédération sur l'inclusivité dans l'École publique.

➔ La partie qui nous concerne comporte 4 pages. Le formulaire est rempli par le DDEN avec le-la directeur-trice.

1 – Vous allez sur le site de la Fédération : <http://www.dden-fed.org/> et vous pouvez noter directement les réponses données. Vous enregistrez et votre participation est prise en compte.

2 – Vous préférez compléter le questionnaire papier. Et, selon votre équipement, vous le scannez et l'envoyez par mail ou directement par la poste à l'adresse de notre Union :

Rue Maréchal Lannes – Rés. Prunellia – entrée A – 47000 AGEN

Contact : 06 45 64 25 03
uniondden47@gmail.com

Pourquoi une Table ronde sur l'inclusivité à l'École ?

Vingt ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005, qui a marqué un tournant décisif pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la scolarité des élèves porteurs de handicap, **les DDEN s'interrogent sur les progrès réalisés et les défis restants à relever.**

Cette loi ambitieuse visait à transformer l'école publique en un lieu d'accueil et d'apprentissage pour tous les enfants, sans distinction, en reconnaissant et en répondant à leurs besoins éducatifs spécifiques.

L'article L111-1 du Code de l'Éducation souligne l'engagement du service public envers l'inclusion scolaire, mais quelle est la réalité sur le terrain ?

Aujourd'hui, la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (FDDEN), en collaboration avec l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), lance une enquête nationale pour dresser un bilan de l'inclusion dans nos écoles.

Cette étude vise à fournir un état des lieux détaillé et à identifier les axes d'amélioration pour une scolarisation pleinement inclusive.

Les résultats de cette enquête, qui seront compilés dans un fascicule, serviront de base pour émettre des propositions, afin que l'école de demain soit réellement celle de tous.

Le but de cette Table ronde :

Donner une information objective et complète aux DDEN qui, lors des Conseils d'école, doivent apporter une « médiation » et un « regard non partisan » sur ce sujet lorsqu'il y est abordé.

Le DDEN n'a d'avis ni pédagogique, ni syndical. Il ne veille qu'au bien-être (*au sens le plus large possible*) de chaque enfant accueilli dans l'École et à faciliter les relations entre les partenaires.

Trois invités pour trois points de vue :

* **Nathalie WYSOCKI** - IEN par interim du Service départemental de l'école inclusive - circonscription Agen2

[actions des Services départementaux de l'éducation nationale]

* **Daniel PANTEIX** - Président de l'ALGEEI -

[organisation de l'accueil en établissements]

* **Bernard FAINZANG** - représentant la Ligue Sport Adapté

[le sport adapté : son public et ses actions]

Leur point commun :

Un désir de créer des liens, des moments d'échanges entre adultes et entre enfants. Prendre le temps du dialogue en amont et en continu.

Une volonté partagée par les services du Conseil Départemental (Mme COMBROUZE et Mme DUGUET) en charge du dossier d'installation des structures dans les collèges.

Tous s'accordent pour relever la complexité d'une telle mise en place. Des expériences très positives se font jour. D'autres sont plus complexes et demandent de l'écoute, de la générosité et du partage.

Notre rôle de DDEN ?

Faciliter les échanges, mettre en relation, partager les expériences.

Ni Zorro, ni Bisounours....

Un conseil d'administration en partie renouvelé et « rajeuni » :

12 femmes et 9 hommes
14 viennent de l'éducation nationale
et 7 sont hors EN

Moyenne d'âge : 54 ans

[67 pour EN et 42 pour hors EN]

Et les six délégations sont équitablement représentées...

Un extrait d'un article du Monde pour ajouter un autre point de vue, celui d'une maman :

« Il y a quand même des évolutions. Quand j'étais en primaire, il n'y avait pas d'enfant en situation de handicap dans mon école. Ma fille est dans une école publique qui devrait avoir un label d'utilité publique. La directrice a fait de l'inclusion son cheval de bataille, et il y a beaucoup d'enfants avec toutes sortes de handicaps. Une telle volonté fait naître chez les parents un sentiment de légitimité. »

[Léa Téodorov – auteur et réalisatrice – Le Monde 25/3/25]

Et aussi celui d'un maire d'une commune rurale :

Depuis septembre 2022, le maire de Penne-d'Agenais, Arnaud Devilliers, accompagné d'autres acteurs (l'école, le collège, des professionnels médicaux, l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique des Deux-Rivières et l'Agence régionale de santé) travaillent sur un appel à projet de l'État intitulé « Notre école, faisons-la ensemble ».

« L'idée est d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants souffrant de trouble du comportement. Le but étant que l'école redevenue normale pour tout le monde », explique le maire.